



## Sommaire

Résumé de  
la situation  
de sécurité  
alimentaire  
p.1

Analyse de la  
disponibilité  
alimentaire  
p.2

Conditions  
climatiques  
p.2

Situation  
agricole et  
élevage  
p.2

Accessibilité  
des produits  
alimentaires  
disponibles  
p.4

Conclusion  
et  
recommandations  
p.5

Annexe  
p.6

## Résumé de la situation de sécurité alimentaire

Bien que les récoltes ne soient pas denses, l'amélioration qu'a connue la situation alimentaire au niveau du département durant la période antérieure demeure encore durant cette période comparativement à l'année précédente. En effet, les pluies qui y sont reçues ont favorisé la mise en place de certaines cultures et l'obtention des récoltes qui ont occasionné une certaine disponibilité des produits au niveau de presque toutes les communes. Aussi, cette amélioration de la disponibilité des produits alimentaires locaux au cours du mois de septembre dernier a permis aux prix de la majorité des produits alimentaires tant locaux qu'importés d'être en chute alors qu'en octobre, ils étaient à la hausse vu qu'il y avait une diminution ou même des fins de récoltes. A bien remarquer, il y a une instabilité au niveau des prix de la majorité des produits en raison d'une part, des communes où il y a ou non de récoltes et d'autre part, de la dévaluation de la gourde qui se fait de manière continue et rapide.



Figure 1: Pépinière d'oignon à Sanyago (St Raphaël)

En effet, les récoltes obtenues et la baisse de prix des produits ont aussi amélioré l'accès alimentaire des ménages.

En ce qui a trait à la situation du bétail, il y avait une certaine disponibilité en fourrage. Cependant, un manque se fait sentir dans certaines zones comme Pilate par exemple où les sols sont en préparation pour la campagne d'hiver. D'un autre côté, les animaux ont été atteints par des maladies et des pestes malgré les interventions du service de santé au niveau de la DDAN à travers les campagnes de vaccination.

En perspectives, vu les probabilités de pluies dans les prochains mois, les cultures en croissance, les probabilités de récoltes des cultures mises en place lors des campagnes de printemps et d'été, la situation alimentaire doit continuer à s'améliorer pour la période à venir. Cependant, elle semble être encore fragile vu l'instabilité politique qui sévit au niveau de tout le pays, la dévaluation continue de la gourde et éventuellement des cyclones ou ouragans qui pourraient apparaître à n'importe quel moment et avoir des effets négatifs sur la disponibilité et les prix des produits. De même, l'attaque des plantations par certaines maladies ou des insectes pourraient occasionner des pertes de récoltes et les maladies au niveau des bétails pourraient aussi occasionner une diminution des revenus des ménages dont l'accès au marché est déjà faible.

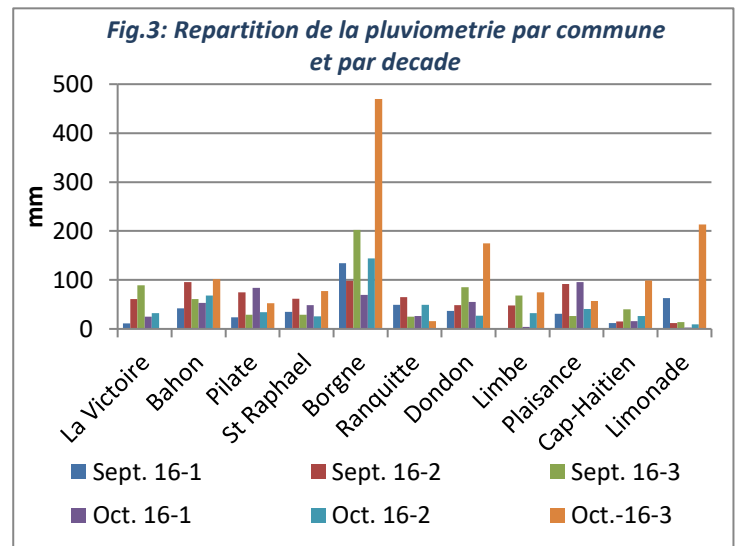
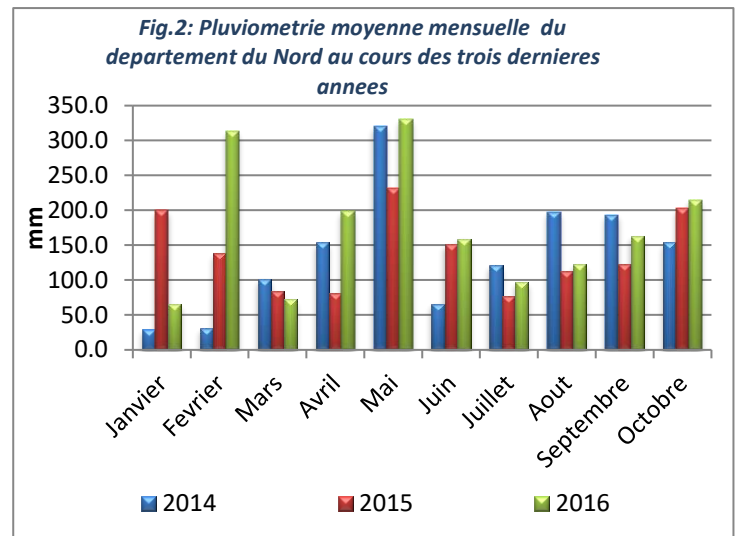
Ainsi, les actions mentionnées dans le bulletin précédent doivent être menées par les décideurs, il s'agit de :

- ❖ Continuer avec la planification concernant les interventions pour la période cyclonique.
- ❖ Poursuivre l'encadrement des agriculteurs dans la distribution des semences et des services de labourage subventionné.
- ❖ Continuer avec la vaccination des bétails et les autres services phytosanitaires au niveau des parcelles.

## **Analyse de la disponibilité alimentaire**

### **Informations sur les conditions pluviométriques**

La période précédente juillet-août jointe à cette période septembre-octobre montre une certaine progression dans la pluviométrie. En effet, les pluies étaient plus régulières qu'antérieurement et que les moyennes pluviométriques de chacun des mois de la période antérieure étaient plus faibles soit respectivement 97.4 et 122.4mm comparativement à celles de septembre et d'octobre qui sont respectivement 162.1 et 220.1mm. De plus, un plus grand nombre de communes soit 80% ont reçu une quantité de pluie dépassant 100mm et le nombre de jours de pluie s'est installé autour de 10 à 13 jours. En outre, pour le département, on a enregistré plus de pluie au niveau de la deuxième décade de septembre soit une moyenne de 61.1 mm et la troisième décade d'octobre avec 123.7 mm en moyenne. A noter que la commune du Limbé n'a pas reçu de pluie au cours de la 1<sup>e</sup> décade de septembre et celle de La Victoire au cours de la 3<sup>e</sup> décade d'octobre. D'un autre côté, cette progression pluviométrique a été aussi remarquée durant les trois dernières années et de plus fortes pluies ont été enregistrées en 2016 qu'aux années précédentes. Car, la précipitation moyenne de janvier à octobre 2014 a accusé 136.6 mm tandis qu'en 2015, elle a été de 139.9mm et en 2016, de 173.7 mm. Toutefois ces pluies ont favorisé la campagne d'été de cette année et le développement des cultures. A noter que du 23 au 24 octobre 2016 il y avait des inondations à Limonade (Figures 2&3



### **Situation agricole et élevage**

Habituellement, la période de septembre et d'octobre n'est pas une période où l'on enregistre d'abondants semis et de grandes plantations. Cependant, profitant des pluies reçues au cours de la période, on pourrait citer certaines activités de ce genre et même d'autres que les exploitants de certaines communes ont été entreprises. En effet, au mois de septembre, certaines parcelles à Limonade étaient en préparation au profit des cultures maraichères telles que tomate, chou, poivron, piment, aubergine et gombo. Du même coup, les semis de l'arachide, du maïs, du riz ont été réalisés à Port Margot et du semis du haricot à Plaisance. En outre, les exploitants de la commune de Ranquitte ont profité de semer du haricot, du vigna, du maïs, de la pistache et planter de la patate douce. De même, ceux de Milot ont planté de la canne à sucre et semé du vigna, du maïs et du pois congo alors qu'à Pilate la préparation de sol était en cours pour planter l'igname, le bananier, les arbres fruitiers et forestiers, l'ananas, le café, le cacao, la canne à sucre. Pour la commune de Borgne, la plantation de bananiers, d'igname et les semis du haricot et du maïs ont été aussi réalisés. D'un autre côté, les activités de semis et de plantation ont diminué considérablement au mois d'octobre. Cependant, les planteurs de Bahon ont profité des pluies reçues pour semer le vigna, le haricot, le maïs et planter la patate, le bananier. Dans le cadre du projet de PTTA, une plantation d'igname, de bananiers, des arbres fruitiers et forestiers à Pilate a été réalisée. A Plaisance et au niveau de beaucoup d'autres communes, la préparation de sol était en cours de réalisation pour la campagne d'hiver. En revanche, il n'y avait pas de semis ni de plantation à Pignon et La Victoire. En ce qui a trait aux récoltes, certaines cultures comme l'avocat, la banane, la canne à sucre, le maïs, le pois congo, le manioc étaient en train d'être récoltées au niveau de beaucoup de communes du département. D'autres comme le haricot, l'igname, le taro, les oranges sure et douce, le café étaient en récolte surtout au niveau des zones de

montagnes humides comme Plaisance, Pilate, Borgne, Dondon etc. Il est à noter qu'un début de récolte du gingembre a été constaté à Ranquitte où l'état des parcelles n'était pas tout à fait normal suite à l'élevage libre et l'insuffisance de pluie à la fin du mois de septembre.

En plus des activités précitées, il y en a d'autres qui ont été réalisées comme : 1) L'établissement de pépinière de sarment, tamarinier, benzolivier, des citrus et du ricin à La Victoire; de caféier et des arbres de couvertures à Dondon; de cultures maraichères telles que l'aubergine, le piment piqué, le chou pommé à Bas Limbé et à Plaisance; de manguiers, cocotier, noix de cajou, papayer, grenadine, corossolier à Quartier Morin, de citrus à Pilate et des cultures maraichères à St Raphaël. 2) La production de plantules et la transplantation à Limonade, Plaisance, Pilate, Acul du Nord, Quartier Morin et Dondon. 3) La distribution des intrants agricoles de types drageons de bananiers, de boutures de manioc, d'igname, de plantules d'ananas, des arbres fruitiers et forestier et aussi de types semences de maïs, de pois congo, de vigna, de piment, d'aubergine, d'épinard etc. à Dondon, Port Margot, Plaisance, Pilate, Quartier Morin, Milot et la distribution de bétails à Bahon soit 30 cabris (20 femelles et 10 boucs) pour 10 bénéficiaires à 2<sup>e</sup> Bailly par HEIFFER le jeudi 29 sept. 4) Le service du labourage subventionné par le MARNDR à La Victoire, Port Margot, Dondon. 5) Le service d'irrigation à Plaine du Nord (La Suisse), Acul du Nord (Grison Garde), Milot (Dubré) et Pignon (Savannette, La Belle Mère). Enfin, au début du mois d'octobre lors du passage de l'ouragan Matthew, il y eut de gros vents accompagnés de faibles pluies qui ont frappés les cultures comme l'avocatier, le bananier, le maïs au niveau de la 2<sup>e</sup> section Bois de Lance de Ranquitte le 4 octobre 2016. Ensuite, les inondations des 23 et 24 octobre ont ravagées certaines pépinières de tomate, chou, piment à Bois de Lance et d'autres pépinières de poireau, tomate, chou à la 3<sup>e</sup> section Roucou. D'autres cultures comme la banane, le manioc, la patate douce, l'igname, le maïs, le pois, la pistache et les cultures maraichères ont été affectées. Toujours à la même période, au niveau de la commune de Borgne, les jardins dans les montagnes ont été frappés par le vent et les sections les plus frappées sont champagne, Petit Bourg, Margot, Trou d'Enfer, Molas, Boucan Michel et les cultures les plus affectées ont été l'igname, les bananiers, les arbres fruitiers comme les avocatiers, les manguiers et les cacaoyers. Ces pertes pourraient être estimées à 65%.

### **Contraintes enregistrées**

Comme précédemment, certaines contraintes ont été enregistrées au cours de cette période. A Limonade, les feuilles du bananier ont été attaquées par du Sigatoca et les feuilles de manioc et du maïs par les chenilles. Au niveau de la commune de Pignon, la situation a été désastreuse au niveau des parcelles de petit mil qui sont attaquées par des insectes depuis la levée et qui sont même en voie de disparition. A Port Margot, les attaques des cochenilles se poursuivent dans certaines parcelles de la commune. Maintenant, elles atteignent les zones Gamelle, Pierre Michel (2<sup>e</sup> section) et Aria pour intensifier leurs dégâts dans certaines cultures comme arachide, vigna, manioc etc. Au mois d'octobre, lors des visites réalisées à Coco (5<sup>e</sup> section), on a observé certaines parcelles d'arachides infestées par les cochenilles. Ensuite, à Plaisance, les parcelles plantées en piment sont attaquées par la pourriture du collet des fruits. Plusieurs plantations d'igname ont été ravagées par les oiseaux. La chute de fruits dans la production de piment et l'ébourgeonnement de la tige dans la culture d'igname présentent de sérieux problèmes et méritent une intervention rapide. On observe aussi une infestation de fourmis méchantes dans les pois congo. Elles commencent dans les collets des plantes pour aboutir jusqu'aux feuilles qui deviennent atrophiées (frisés). Les parcelles plantées en piment et chou sont aussi attaquées par des criquets et autres insectes exigeant des aspersions permanentes. Enfin, à Plaine du Nord, la maladie de la paille noire affectant le riz qui ressurgit.

### **Production et santé animale**

La situation enregistrée au niveau des bétails est plus ou moins normale. La disponibilité en fourrages à travers toutes les communes du département a été remarquée suite aux différentes pluies reçues. Cependant, on note une carence de fourrage, à Pilate, malgré la pluie car les terres étant sarclées pour les jardins, il n'y a presque pas de terre en jachère à cause des préparatifs pour les mois de novembre et décembre pour la campagne d'hiver. En plus, ils font face à de sérieux problèmes sanitaires comme au niveau de la commune de Borgne où la situation semble anormale car, Il y eut des pertes de volailles, certains porcins qui sont attaqués par les maladies. On a aussi constaté une augmentation de vente de bétails comme le bœuf, cabri, porc en raison des maladies et la réouverture des classes. Certains caprins meurent par diarrhée depuis trois mois au niveau des trois sections de Bahon. Ensuite, A Limonade, plusieurs cas de techen ont été enregistrés chez les porcs soit 80 cas dont 32 à Basse Plaine, 30 à bois de Lance et 18 à Roucou. Les porcins sont aussi frappés par la maladie de la peste porcine classique dont 72 cas sont enregistrés. Les bovins, les caprins par l'inflammation de parpelle. On a aussi enregistré plusieurs cas de dystocie chez les bovins et les caprins, équins ou encore des parasites externes et internes chez les bovins, équins, ovins, caprins, porcins. Des cas de mammites, de rétention placentaire, de problème de matrice chez les bovins. Au niveau des volailles, le new castle est présent. A noter que beaucoup de cabris sont morts de maladies d'inflammation de parpelle, même ceux que le MARNDR avait distribué n'étaient pas épargnés.

Dans le but de résoudre certains problèmes dus au secteur, des actions ont été menées par le MARNDR comme par exemple, la formation de 40 éleveurs dans le cadre de la surveillance épidémiologique et des interventions à Limonade sur 1394 bétails soit 508 bovins, 48 ovins, 324 caprins, 296 porcins, 45 équins et 171 chiens. Des interventions ont été aussi enregistrées du côté de Quartier Morin sur 95 bétails (bovins, porcins, caprins, chiens, chats, équins, volailles) contre les parasites internes et externes, les blessures, les maladies diarrhée, mammite, anémie, rage, les bactéries et la castration au bénéfice de 59 éleveurs. Les voleurs de bœufs se déchainent dans la 1ère section Basse Plaine malgré le système d'identification. Dans les autres sections, on a volé seulement les petits qui ne sont pas encore identifiés.

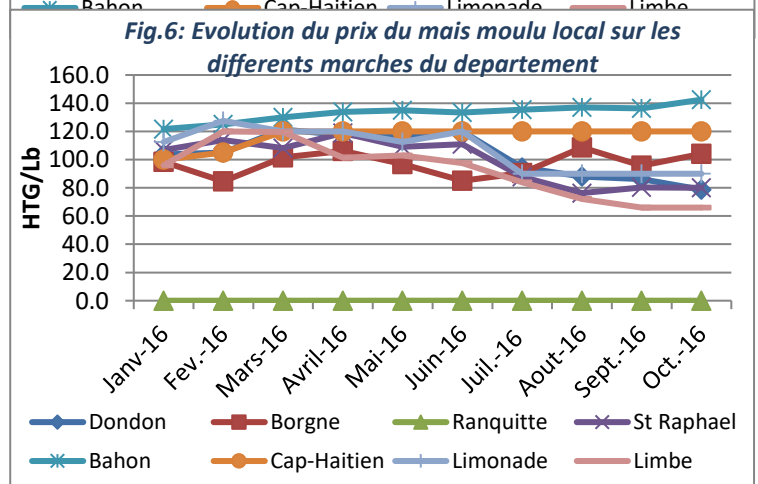
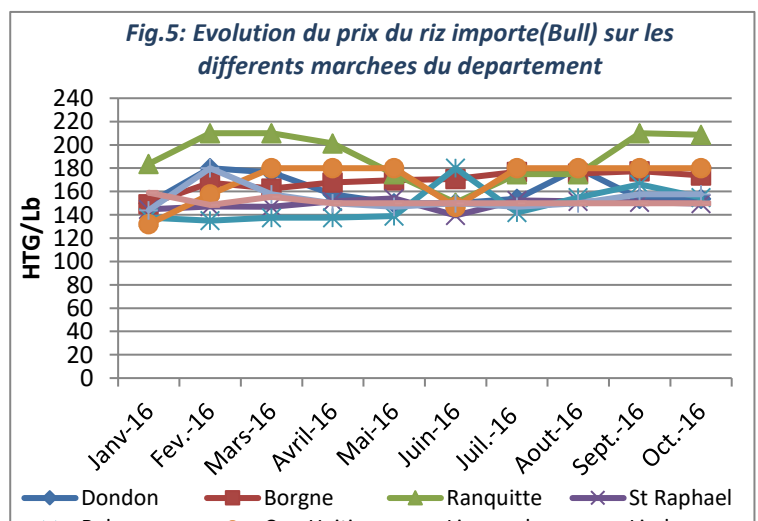
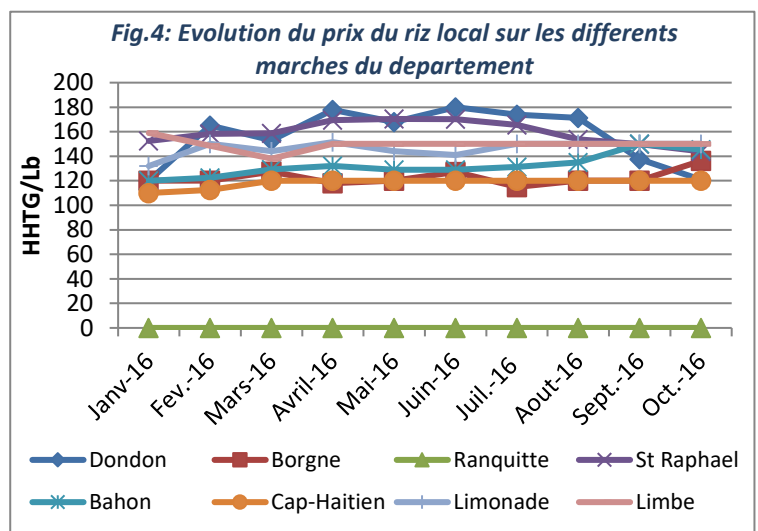
## ACCES AUX ALIMENTS

### Évolution des prix des produits alimentaires sur le marché

Au cours du mois de septembre 2016, les prix de la majorité des produits alimentaires tant locaux qu'importés ont chuté alors qu'en octobre, ils étaient à la hausse. En effet, durant le mois de septembre on a enregistré beaucoup plus de produits qui ont été récoltés contrairement en octobre où il avait une diminution ou même des fins de récoltes. Cependant le prix des produits importés comme le riz demeure à la hausse en septembre, de même que les prix de la farine, de l'huile de cuisine, du sucre crème, du haricot en octobre. Par contre, certains produits locaux tels que le riz, le maïs moulu, les haricots noir et rouge étaient à la baisse en Septembre et le riz en octobre. A bien remarquer, il y a une instabilité au niveau des prix de la majorité des produits en raison d'une part, des communes où il y a ou non de récoltes et d'autre part, de la dévaluation de la gourde qui se fait de manière continue et rapide. En glissement annuel, sur un total de neuf(9) produits locaux considérés, 66.7% étaient à la baisse en septembre et 55.6% en octobre alors que 33.3% étaient à la hausse en septembre soit le riz, le sorgho, la pistache et 44.4% en octobre soit le riz, le maïs moulu, le sorgho et la pistache. En revanche, sur un total de huit(8) produits importés considérés, 87.5% étaient à la hausse en septembre et octobre alors que 12.5% étaient à la baisse soit le haricot.

En ce qui a trait aux différents marchés, les prix du riz local demeurent stables au Cap-Haïtien, Limonade, Limbé et a connu une diminution à Dondon, St Raphaël en septembre et à Dondon, St Raphaël, Bahon en octobre. Cependant, son prix le plus élevé est enregistré sur les marchés de St Raphaël, Bahon, Limonade, Limbé où il atteint jusqu'à 150 gourdes en septembre et octobre bien qu'en octobre, ce montant fut enregistré seulement sur les marchés de Limbé et Limonade. (Figure 4).

En ce qui concerne le riz importé Bull, ses prix restent plus ou moins stables sur les marchés de Cap-Haïtien et Limbé en septembre et octobre bien qu'en octobre, cette stabilité ait été enregistrée aussi à Dondon et Limonade. En outre, son prix le plus élevé est enregistré sur les marchés de Ranquitte à une

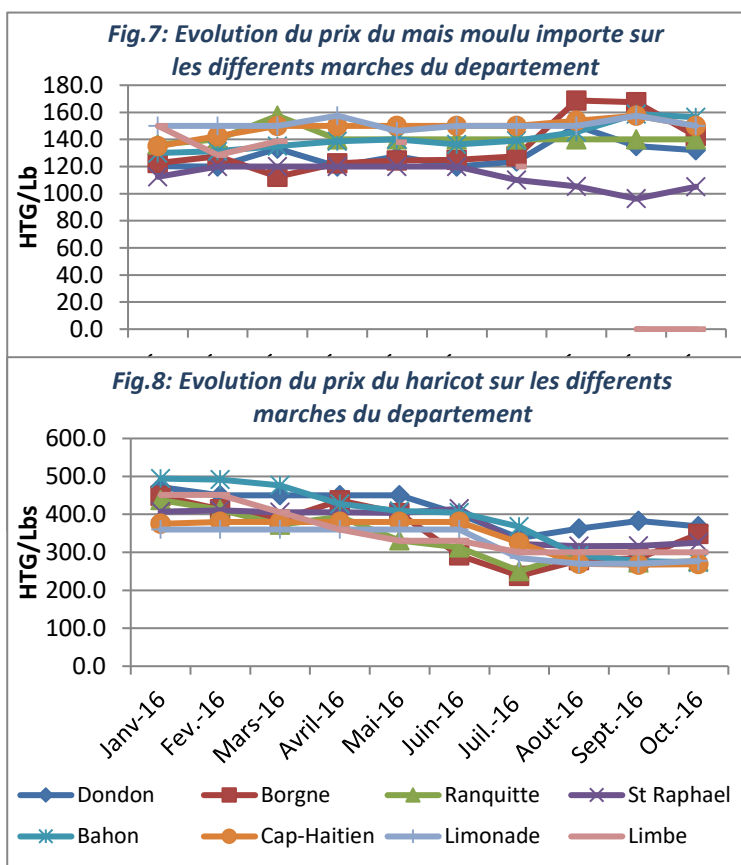


élévation de 210 gourdes en septembre et de 208.8 gourdes en octobre. Cependant, une faible diminution de prix a été observée sur les marchés de Dondon, St Raphaël en septembre et sur les marchés de Dondon, du Borgne, de Ranquitte, de St Raphaël et de Bahon en octobre. (Figure 5).

Pour le maïs moulu local, une baisse de prix a été enregistrée au Borgne, Bahon en septembre et à Dondon en octobre. Cependant, sur les marchés du Cap-Haïtien, Limonade, Limbé une certaine stabilité a été observée. En outre, les prix les plus élevés en septembre et octobre ont été enregistrés à Bahon soit respectivement 136.3 et 142.5 gourdes. (Figure 6)

Les prix du maïs moulu importé, pour leur part, ont connu une augmentation de prix à Bahon, Cap-Haïtien, Limonade en septembre et à St Raphaël en octobre. Cependant, une diminution a été observée à Dondon, Borgne, St Raphaël en septembre et Dondon, Borgne, Bahon, Cap-Haïtien, Limonade en octobre. A noter qu'une stabilité a été observée à Ranquitte. En outre, le plus élevé est enregistré en septembre sur le marché de Borgne soit 167.5 gourdes et en octobre 156.3 gourdes sur le marché de Bahon. (Figure 7)

Enfin, les prix du haricot noir ont connu une baisse sur les marchés de Ranquitte, Bahon, Cap-Haïtien au mois de septembre et à Dondon, Borgne, Bahon en octobre. En revanche, une augmentation de prix s'est fait remarquer à Dondon, Borgne, St Raphaël au mois de septembre et à Ranquitte, St Raphaël, Cap-Haïtien, Limonade au mois d'octobre et les prix les plus élevés soit ont été enregistré à Dondon soit respectivement 382.5 gourdes en septembre et 368.1 gourdes en octobre. (Figure 8).



## Conclusion et recommandations

La situation alimentaire des ménages au niveau du département, loin d'être normale, a connu une certaine amélioration au cours des mois de septembre et d'octobre 2016 comparativement à l'année antérieure du fait de la continuité des pluies enregistrées au niveau de toutes les communes favorisant certaines récoltes et la mise en place de certaines cultures. Cependant, une diminution au niveau des récoltes et des plantations a été observée particulièrement au mois d'octobre comparativement à la période précédente. A noter que le passage de l'ouragan Matthew qui a fait des dégâts considérables au niveau de la côte Sud du pays n'a presque rien fait au niveau du département du Nord sinon que quelques communes comme Borgne, Ranquitte où certaines cultures au niveau de certaines sections communales ont été frappées par le vent. En effet, les récoltes, bien que faibles par rapport à la période antérieure ont grandement contribué à une amélioration de la disponibilité et une diminution des prix de certains produits au niveau des marchés communaux. Ainsi, si tout demeure normal, on espère à des récoltes comme l'igname, pois congo, manioc, banane etc. et la mise en place de la campagne d'hiver au cours des mois à venir. A bien noter que la situation de la sécurité alimentaire des ménages au niveau du département semble être encore fragile vu l'instabilité politique au niveau de tout le pays, la dévaluation continue de la gourde et éventuellement des cyclones ou ouragans qui pourraient apparaître à n'importe quel moment et avoir des effets négatifs sur la disponibilité et les prix des produits. De même, l'attaque des plantations par certaines maladies ou des insectes qui pourraient aussi occasionner des pertes de récoltes et les maladies au niveau des bétails qui pourraient attaquer cette source importante de revenu des ménages dont l'accès au marché est déjà faible.

Ainsi, les actions mentionnées dans le bulletin précédent doivent être menées par les décideurs, il s'agit de :

- ❖ Continuer avec la planification concernant les interventions pour la période cyclonique.
- ❖ Poursuivre l'encadrement des agriculteurs dans la distribution des semences et des services de labourage subventionné.
- ❖ Continuer avec la vaccination des bétails et les autres services phytosanitaires au niveau des parcelles.

**Annexe I : Impact de l'inondation du 23 et 24 octobre 2016**

	Superficies inondées(Cx)	Cabris disparus	Maisons inondées	Routes crevassées(Km)	Familles sinistrées
Basse Plaine	46	16	30	3	161
Bois de Lance	39	14	28	3.5	124
Roucou	8		13	2.5	39
<b>Limonade</b>	<b>93</b>	<b>30</b>	<b>71</b>	<b>9</b>	<b>324</b>

**Annexe II : Répartition de la pluviométrie par décade durant les 4 derniers mois 2016**

	Juillet 16-1	Juillet 16-2	Juillet 16-3	Aout 16-1	Aout 16-2	Aout-16-3	Sept. 16-1	Sept. 16-2	Sept. 16-3	Oct. 16-1	Oct. 16-2	Oct.-16-3
<b>La Victoire</b>	12	<b>39</b>	64	1	12	120	11	<b>61</b>	89	24.8	32.4	0
Bahon	20.4	34	40.6	30.6	16	71.8	41.8	95.6	60.8	53	68.2	101.6
Pilate	0	105.2	13	61.2	26	27	24	75	29	84	34	52.4
<b>St Raphael</b>	4	<b>22.4</b>	15	1.4	23.8	164.2	34.8	<b>61.4</b>	29	48.6	25.6	77.2
Borgne	23	54	134	71	44	50	134	98.4	202	69.4	144	470
<b>Ranquitte</b>	11	<b>51</b>	39	7	10	88	49	<b>65</b>	25	26	49	16
Dondon	7	50.8	61.4	32.6	4.4	152.4	37	48.6	85.4	55.2	27	175
Limbe	15.8	0	101.2	<b>8.4</b>	9	56.2	0	47.8	68	<b>3.8</b>	32.5	74.8
Plaisance	0	67.9	41.2	42.9	26.6	90.8	30.7	91.8	26.4	95.4	40.8	56.8
Cap-Haitien	0	7	15	<b>3.4</b>	0	52.2	11.8	15.2	39.8	<b>15.9</b>	26.6	99.2
Limonade	0	0	22	6	2	34.2	62.8	12.2	14	3	9.2	213.6
<b>Moy. Dep.</b>	<b>8.5</b>	<b>39.2</b>	<b>49.7</b>	<b>24.1</b>	<b>15.8</b>	<b>82.4</b>	<b>39.7</b>	<b>61.1</b>	<b>60.8</b>	<b>43.6</b>	<b>44.5</b>	<b>121.5</b>

Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.

*Pour information et contact:*

Agronome Rony Pierre: [ronypierre65@yahoo.com](mailto:ronypierre65@yahoo.com), Tél: 3723-7023/ 33672547

Ou pierre.ronyb65@yahoo.fr

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA): 2257-6333 ou

[publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org)

Ou Saint-Val Raynold : 3416-4519; [rsaintval@cnsahaiti.org](mailto:rsaintval@cnsahaiti.org)/[raynoldno@yahoo.fr](mailto:raynoldno@yahoo.fr)